

PLANIFICATION DES ACTIVITES DU SENATUS DE LOME

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Thème de l'année :

**L'Évangélisation face à nos cultures : Défis et
Opportunités / La Légion de Marie et l'Évangélisation**

SOMMAIRE

- AVANT PROPOS DU PRESIDENT DU SENATUS DE LOME
- I- PROGRAMME GENERAL
- II- SERVICES / ŒUVRES (VIE ET ACTION SOCIALE)
- III- DISPOSITIONS POUR L'ANNEE

AVANT-PROPOS

Frères et sœurs, pour faire simple en cette année 2024, et dans la logique d'un alignement total aux directives pastorales de notre Père Archevêque et aux orientations du Directeur spirituel du Senatus de Lomé, nous avons décidé de reprendre dans son intégrité le thème de l'année pastorale 2023-2024 de l'archidiocèse en le ramenant à nos réalités légionnaires. Nous obtenons donc la formulation que voici : L'Évangélisation face à nos cultures : défis et opportunités / La Légion de Marie et l'évangélisation.

Pour se faire, nous allons nous approprier les différents concepts contenus dans le thème, mais surtout nous inspirer en priorité de notre cher fondateur Frank DUFF, précurseur de la nouvelle évangélisation.

C'est pourquoi cette année, tout en ayant en vue nos traditionnelles rubriques que sont la prière, la catéchèse, la communion fraternelle, la vie de témoignage et d'œuvres sociales, nous allons, conformément à la déclinaison du thème de l'année, mettre un accent particulier sur l'évangélisation, la culture, l'éducation et l'alphabétisation. Toutes nos actions et activités, formations et rassemblements divers doivent concourir à l'atteinte globale des objectifs de ce thème à travers l'appropriation sincère et consciente de chacune des thématiques que nous allons revisiter dans les lignes à venir.

1. L'évangélisation

Dans les premiers écrits chrétiens, « l'évangile » désigne tout ce que Dieu a fait en Jésus ; et à partir du deuxième siècle, « évangile » désignera les écrits qui relatent la vie de Jésus. Ceci dit, que peut-on entendre par le mot « évangélisation » ?

Spontanément, nous pouvons dire que l'évangélisation consiste à proclamer à tous la Bonne Nouvelle du Christ et à permettre que chacun puisse en vivre vraiment. Il s'agit d'annoncer le Royaume de Dieu à tous les humains. Prise

comme telle, cette œuvre n'est pas une nouveauté pour notre armée légionnaire puisqu'elle est l'essence de sa création par Frank DUFF en septembre 1921 (apporter le message du Salut aux populations marginalisées et aux habitants des quartiers défavorisés de la ville de Dublin).

L'évangélisation, telle que l'Eglise peut l'entendre aujourd'hui à partir des considérations néotestamentaires, consiste à faire croire et à faire percevoir dans sa propre chair qu'en Jésus-Christ, Dieu est accessible à tous.

Le but de l'évangélisation est en définitive de favoriser la rencontre du Christ avec chaque personne, chaque peuple, chaque culture. (Cf. Lettre pastorale 2023-2024 de Mgr. Nicodème B-B)

2. La culture

Bien qu'en parlant de culture, il y a plutôt deux termes qui nous intéressent ici : la culture et l'inculturation.

En sociologie, comme en éthologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et inventé.

Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

La culture au contact de l'évangile donne l'inculturation

L'inculturation est donc définie comme l'« intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, et l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines ». Il y a là un dialogue qui imprime un double mouvement : transmission

des valeurs de l'Évangile aux cultures et accueil des valeurs culturelles par l'Église.

3. L'éducation

C'est l'action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, une jeune fille, de développer ses facultés intellectuelles et morales. Plus largement, L'éducation est le processus d'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et de comportements, généralement dans un cadre formel d'institution ou d'organisation. Il s'agit d'un processus continu qui peut se dérouler tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge adulte. L'éducation vise à favoriser le développement intellectuel, émotionnel et social de l'individu, à préparer les individus à la vie en société et à leur permettre de contribuer à la société de manière productive.

L'éducation chrétienne quant à elle est la formation intégrale de la personne, sens, intelligence et âme permettant d'acquérir et développer les connaissances et les valeurs du christianisme. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, cependant beaucoup d'autres personnes interviennent au cours de leur croissance, elles contribuent à leur développement psychique, intellectuel et spirituel et visent à faciliter l'expérience d'une rencontre personnelle avec le Christ. Le but de l'éducation chrétienne est d'amener l'individu à acquérir et à développer les connaissances, les habiletés et capacités et les valeurs du christianisme, afin de l'encourager à vivre comme des disciples de Jésus-Christ. L'évangélisation passe donc par l'éducation.

4. L'alphabétisation

L'alphabétisation, c'est apprendre à lire, écrire et calculer.

Mais c'est aussi, pour Lire et Écrire, acquérir des outils pour comprendre le monde et y agir socialement, culturellement, politiquement.

L'alphabétisation s'adresse à toute personne adulte, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de culture et d'origine sociale, ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'étude primaires.

Comment peut-on donc évangéliser des individus qui ne savent ni lire ni écrire ? Qu'en sera-t-il alors de leur contact avec l'évangile ? D'où la nécessité de les alphabétiser d'abord.

Les différentes thématiques que nous venons d'aborder constituent la déclinaison globale et les principales implications du thème de l'année, bref ce à quoi nous nous engageons et les actions que nous devons mener dans le sens de la mise en œuvre du message véhiculé par le thème.

Notre souhait est que les conseils et les praesidia s'inspirent du présent document, afin de planifier leurs propres activités de l'année nouvelle, en organisant des rencontres et des formations pouvant aider leurs membres à atteindre les objectifs visés par le thème de l'année.

Toute cette planification reste un projet d'homme et sa réalisation dépend de la seule volonté de Dieu. C'est pour cela que nous allons recourir à la Vierge Marie, Médiatrice de Toutes les Grâces, afin qu'elle obtienne pour nous les grâces nécessaires pour plaire à Dieu tout au long de cette année et obtenir de lui la réalisation de nos différents projets.

Bonne, sainte et fructueuse année 2024 dans l'Amour et la Charité du Christ. Amen.

Thierry KALESSOU

Président du Senatus de Lomé

I- PROGRAMME GENERAL

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|---|---|--|
| JANVIER 2024 | | |
| Dim. 07 janvier 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 627 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Du ven.12 au sam. 20 janvier 2024 | Neuvaine de prière pour la promotion de la cause de Béatification de Alfie LAMBE, clôturée par une messe. | A organiser par chaque paroisse ou conseil |
| Sam. 13 janvier 2024 | Récollecion annuelle des officiers du Senatus et des collaborateurs du bureau du Senatus | |
| Vend. 19 janvier. 2024 (18h 30 – 20h 30) | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Sam. 20 janvier 2024 (9h à 12h) | Conférence-débats en l'honneur d' Alfie LAMBE Thème : Alfie LAMBE, selon l'Evangile et selon les vraies valeurs culturelles. | CESAL |
| Dim. 21 janvier 2024 | Souvenir du 64 ^{ème} anniversaire du décès du Serviteur de Dieu Alfie LAMBE (Jour d'incidence) : Messe de clôture de la neuvaine en son honneur | A demander par chaque paroisse ou conseil |
| FEVRIER 2024 | | |
| Dim. 04 février 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 628 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Dim. 04 février 2024 | 32 ^{ème} Journée Nationale du Laïcat Catholique (DDOL/FBCD) | Doyenné |
| Vend. 16 fév. 2024 (18h 30 – 20h 30) | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Sam. 17 février 2024 (8h à 13h) | 2 ^{ème} Formation des CD/BD (DDOL/FBCD) | CESAL |
| Mercredi 14 février 2024 | Mercredi des cendres | Début de Carême |
| Du mer. 21 au ven. 23 février 2024 | Triduum préparatoire pour le 24 ^{ème} pèlerinage légionnaire | A organiser par chaque paroisse ou conseil |
| Sam. 24 février 2024 | 24 ^{ème} pèlerinage légionnaire | KOVIE |
| Pendant le Temps de Carême | Récollecion d'une journée par les praesidia du Senatus | Au niveau de chaque paroisse |

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|--|---|---|
| mardi 27 février 2024 | Messe du 74 ^{ème} anniversaire de la Légion de Marie au Togo (jour d'incidence). | Messe à demander par chaque paroisse ou conseil |
| MARS 2024 | | |
| Dim. 03 mars 2024 (9 heures) | Réunion n° 629 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Vendredi 15 mars 2024 | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Dimanche 31 mars 2024 | Solennité de la Pâques | Chaque Paroisse |
| AVRIL 2024 | | |
| Dim. 07 avril 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 630 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Dimanche 14 avril 2024 | Acies pour les praesidia du Senatus et de la curia junior « Vierge Puissante » | Tk.-S.M.U |
| Vend. 19 avril 2024 (18h 30 – 20h 30) | Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs | CESAL |
| Samedi 20 avril 2024 (9h à 12h) | Conférence-débats en l'honneur de saint Louis Marie de Montfort Thème : Vrai Dévouement à la Nation | CESAL |
| MAI 2024 | | |
| Dimanche 05 mai 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 631 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Du ven. 03 au sam. 11 mai 2024 | Neuvaine pour la promotion de la cause de Béatification de Edel QUINN, clôturée par une messe | A organiser par chaque paroisse ou conseil |
| Samedi 11 mai 2024 (14h – 17h 30) | Messe diocésaine d'action de Grâce en l'honneur de la Vénérable Edel QUINN | Foyer Pie XII |
| Dimanche 12 mai 2024 | Souvenir du 80 ^{ème} anniversaire du décès de la Vénérable Edel QUINN (Jour d'incidence) : Messe de clôture de la neuvaine en son honneur | A organiser par chaque paroisse ou conseil |
| Vend. 17 mai 2024 (18h 30 – 20h 30) | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|--|---|-----------------------------|
| Sam. 25 mai 2024 <i>(9h à 12h)</i> | Conférence PPC Thème : L'Évangélisation face à nos cultures : Défis et Opportunités | CESAL |
| JUIN 2024 | | |
| Dim. 02 juin 2024 <i>(9 heures)</i> | Réunion plénière n° 632 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Vendredi 07 juin 2024 | Jour d'incidence du 135 ^{ème} anniversaire de naissance du S.D. Frank Duff : Messe d'action de grâce à demander par tous les conseils du Togo | Au niveau de chaque conseil |
| Vend. 07 juin 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | Réunion des correspondants | CESAL |
| Vendredi 14 juin 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Samedi 15 juin 2024 <i>(8h à 13h)</i> | 3 ^{ème} Formation des CD/BD (DDOL/FBCD) | CESAL |
| Dimanche 23 juin 2024 <i>(10h à 12h 30)</i> | Formation des Membres actifs des praesidia rattachés au Senatus. Thème : Un praesidium réussi | CESAL |
| JUILLET 2024 | | |
| Dimanche 07 juillet 2024 <i>(9 heures)</i> | Réunion plénière n° 633 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Samedi 13 juillet 2024 <i>(14h – 17h 30)</i> | Messe diocésaine d'action de grâce en l'honneur du 30 ^{ème} anniversaire du décès de Mgr Jean Kouassi GBIKPI-BENISSAN , 1 ^{er} promoteur de la Légion de Marie et de tous les légionnaires défunts du Togo | Totsi |
| Samedi 20 juillet 2024 <i>(9h à 14h)</i> | <i>Réunion d'évaluation à mi-parcours de l'année 2024 et Planification de 2025</i> | CESAL |
| Dimanche 28 juillet 2024 | Sortie annuelle pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior « Vierge Puissante » | Noèpé |
| Mercredi 31 juillet 2024 | Date limite de dépôts des rapports d'activités des associations sur l'année pastorale 2023-2024 | CESAL |

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|--|---|---|
| AOÛT 2024 | | |
| Dimanche 04 août 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 634 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Vendredi 16 août 2024 (18h 30 – 20h 30) | <i>Réunion de Planification de l'année 2025 (suite et fin)</i> | CESAL |
| Vend. 16 août au mar. 27 août 2024 | 19 ^{ème} édition de la Peregrinatio Pro Christo | Sotouboua |
| Vend. 23 au dim. 25 août 2024 | Retraite fermée pour les praesidia rattachés au Senatus | Sanguera |
| Samedi 24 août 2024 | Clôture de l'année pastorale de DDOL <i>(date limite de dépôt de planning d'activités des associations pour l'année 2024-2025)</i> | CESAL |
| SEPTEMBRE 2024 | | |
| Dimanche 1^{er} septembre 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 635 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Du vend. 06 au sam. 07 sept. 2024 (21h 30 – à l'aube) | Vigile du 103^{ème} anniversaire de la Légion de Marie dans le monde | Amoutivé |
| Samedi 07 septembre 2024 | 103^{ème} anniversaire de la Légion de Marie dans le monde (jour d'incidence) | Messe à demander par chaque paroisse ou conseil |
| Dimanche 08 septembre 2024 | Fête du praesidium pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior "Vierge Puissante" (Soirée récréative) | CESAL |
| Vendredi 13 septembre 2024 (18h 30 – 20h 30) | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Samedi 14 septembre 2024 (9h – 17h) | Journée de ressourcement spirituel | Terrain de la Légion de Marie à Baguida |
| OCTOBRE 2024 | | |
| Dimanche 06 octobre 2024 (9 heures) | Réunion plénière n° 636 du SENATUS de Lomé | CESAL |

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|--|---|---|
| Vend. 18 octobre 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Dimanche 20 octobre 2024 <i>(10h à 12h30)</i> | Formation des Membres actifs des praesidia rattachés au Senatus et de la Curia Junior « Vierge Puissante ». Thème : l’Eucharistie notre trésor | CESAL |
| Samedi 26 oct. 2024 | Formation des officiers des Curiae et Comitia affiliés au Senatus de Lomé Thème : Fonctionnement et gouvernement de la Légion de Marie | Vogan |
| Du mar. 29 oct. au mer. 06 nov.2024 | Neuvaine pour la promotion de la cause de Béatification du S.D. Frank DUFF, Fondateur de la Légion de Marie | A organiser par chaque paroisse ou conseil |
| NOVEMBRE 2024 | | |
| Du 02 au 30 nov. 2024 | Messes pour les âmes des légionnaires défunts | Par chaque praesidium |
| Dimanche 03 novembre 2024 <i>(9 heures)</i> | Réunion plénière n° 637 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Jeudi 07 novembre 2024 | Souvenir du 44 ^{ème} anniversaire du décès du Serviteur de Dieu Frank Duff (jour d’incidence) Messe de clôture de la neuvaine en son honneur | Messe à demander par chaque paroisse ou conseil |
| Vendredi 08 novembre 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | Réunion des correspondants | CESAL |
| Samedi 09 novembre 2024 <i>(9h à 12h)</i> | Conférence-débats en l’honneur de Frank DUFF ; Thème : l’évangélisation face à nos cultures : Frank DUFF, précurseur de la nouvelle évangélisation | CESAL |
| Vendredi 15 novembre 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Samedi 16 novembre 2024 <i>(8h à 13h)</i> | 1 ^{ère} Formation des CD/BD (DDOL/FBCD) | CESAL |
| Samedi 23 novembre 2024 <i>(14h à 17h 30)</i> | Messe diocésaine d’action de grâce pour la cause de béatification du Serviteur de Dieu Frank DUFF | Bè-Kpota |

| DATES ET HEURES | RENCONTRES / ACTIVITES | LIEUX |
|---|--|----------------------------|
| DECEMBRE 2024 | | |
| Dimanche 1^{er} décembre 2024 <i>(9 heures)</i> | Réunion plénière n° 638 du SENATUS de Lomé | CESAL |
| Sam. 07 au dim. 08 décembre 2024 | 27 ^{ème} Pèlerinage diocésain | Sanctuaire Marial de Kovié |
| Vendredi 13 décembre 2024 <i>(18h 30 – 20h 30)</i> | <i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i> | CESAL |
| Dimanche 15 décembre 2024 <i>(14h à 18 h)</i> | Réunion générale annuelle pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior « Vierge Puissante » | CESAL |

NB : A la veille de chaque réunion plénière (qui a lieu le 1^{er} dimanche du mois), il est prévu une réunion préparatoire de 15H à 17H, au cours de laquelle les candidats à la nomination sont écoutés et entretenus. Aussi, les procès-verbaux d'élections des officiers des conseils sont-ils reçus et étudiés à la même occasion avant leurs ratifications en plénière.

II. SERVICES / ŒUVRES (Vie et action sociales, Charité et fraternité (*Luc 1, 39-45*) Obéissance, pureté (*Luc 2, 22-24*))

2.1. Visite des praesidia rattachés au Senatus

| Praesidia | Jour et heure de réunion | 1^{er} Tour | 2^{ème} Tour |
|----------------------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Maison d'Or (Tk-SMA) | <i>Dim. 8h 00</i> | Janvier | Juillet |
| Sedes Sapientiae (Tk-SMA) | <i>Dim. 9h 30</i> | | |
| N-D de la Miséricorde (P/Univ.) | <i>Dim. 7h 00</i> | | |
| Notre-Dame de Lourdes (Tk-NDP) | <i>Lun. 18h 00</i> | | |
| Reine des Martyrs (Tk-SMU) | <i>Dim. 8h 00</i> | Février | Août |
| Reine du Cénacle (Tk-SMA) | <i>Dim. 8h 00</i> | | |
| Secours des chrétiens (P/Univ.) | <i>Dim. 7h 30</i> | | |
| Mère Admirable (Tk-SMA) | <i>Mar. 18h 30</i> | | |
| N-D de Vraie Dévotion (Tk-SMU) | <i>Dim. 10h 00</i> | Mars | Septembre |
| N-D de l'Église (Tk-SMU) | <i>Mar. 18h 30</i> | | |
| Vase du Saint Esprit (Tk-SMU) | <i>Dim. 8h 00</i> | | |
| Virgo Fidelis (P/Universitaire) | <i>Dim. 7h 30</i> | | |
| N-D de l'Espérance (Tk-NDP) | <i>Dim. 8h 30</i> | Avril | Octobre |
| Vase d'Honneur (Tk-SMU) | <i>Dim. 8h 00</i> | | |
| Vierge des Engagés (Tk-SMU) | <i>Dim. 18h 00</i> | | |
| Marie Reine (Tk-SMU) | <i>Dim. 10h 00</i> | Mai | Novembre |
| Vase de Gloire (Tk-SMU) | <i>Dim. 8h 00</i> | | |
| Vase de Précieux Sang (Tk-SMU) | <i>Dim. 10h 00</i> | | |
| N-D de Bonne Délivrance (Tk-SMU) | <i>Dim. 10h 00</i> | Juin | Décembre |
| N-D de la Paix (Tk-NDP) | <i>Lun. 18h 15</i> | | |
| N-D du Saint Secours (Tk-SMU) | <i>Dim. 10h 00</i> | | |
| Vase Spirituel (Tk-SMU) | <i>Dim. 8h 00</i> | | |

2.2. Rapports annuels d'activités et de vérification annuelle des comptes des praesidia rattachés au Senatus : 2024

| PRAESIDIA | MOIS DE PRESENTATION | PERIODE |
|--|-----------------------------|-------------------------------|
| N-D du Saint Secours (Tk-SMU) | Janvier 2024 | <i>Déc. 2022 à Nov. 2023</i> |
| Virgo Fidelis (TK-P/U) Secours des chrétiens (TK-P/U) | Février 2024 | <i>Janv.2023 à Déc. 2024</i> |
| Maison d'Or (TK-SMA) Sedes Sapientiae (TK-SMA) | Mars 2024 | <i>Fév. 2023 à Janv. 2024</i> |
| Mère Admirable (TK-SMA) Reine du Cénacle (TK-SMA) | Avril 2024 | <i>Mars 2023 à Fév. 2024</i> |
| N-D de l'Église (TK-NDP) N-D de Lourdes (TK-NDP) | Mai 2024 | <i>Avril 2023 à Mars 2024</i> |
| Marie Reine (TK-SMU) N-D de la Miséricorde (TK-P/U) | Juin 2024 | <i>Mai 2023 à Avril 2024</i> |
| Vase Spirituel (TK-SMU) Vase de Précieux Sang (TK-SMU) | Juillet 2024 | <i>Juin 2022 à Mai 2024</i> |
| N-D de la Paix (TK-NOV) Vierge des Engagés (TK-SMU) | Août 2024 | <i>Juil. 2023 à Juin 2024</i> |
| N-D de Bonne Délivrance (Tk-SMU) | Septembre 2024 | <i>Août 2023 à Juil. 2024</i> |
| N-D de l'Espérance (Tk-NDP) N-D de la Vraie Dévotion (Tk-SMU) | Octobre 2024 | <i>Sept. 2023 à Août 2024</i> |
| Reine des Martyrs (Tk-SMU) Vase d'Honneur (Tk-SMU) | Novembre 2024 | <i>Oct. 2023 à Sept. 2024</i> |
| Vase de Gloire (Tk-SMU) Vase du Saint Esprit (Tk-SMU) | Décembre 2024 | <i>Nov. 2023 à Oct. 2024</i> |

2.3. Visites du Senatus aux conseils affiliés : Année 2024

| CONSEILS AFFILIES | (JOUR & HEURE DE REUNION) | PAROISSES/ SIEGES | MOIS DE VISITE |
|--------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| Curia Mère de la Tendresse | (2 ^e dim. 14h 30) | Avénou | Janvier 2024 |
| Com. Marie Porte du Ciel | (2 ^e dim. 14h 00) | Adidogomé | |
| Com. Mère de la Divine Grâce | (2 ^e dim. 09h 00) | Sotouboua | |
| Com. Arche d'Alliance | (2 ^e dim. 9h 00) | Bè-Kpota | Février 2024 |
| Com. N-D de Fatima | (2 ^e dim. 9h 00) | Cathédrale Kpalimé | |
| Com. N-D d'Afrique | (1 ^{er} dim. 9h 00) | Cathédrale Sokodé | |
| Curia Reine de la Famille | (3 ^e dim. 9h 30) | Gbényédzi | Mars 2024 |
| Curia Reine de la Victoire | (2 ^e dim. 9h 00) | Assahoun-Kévé | |
| Mère Bon Conseil | (2 ^e sam. 8h 00) | Cathédrale Kara | |
| Curia. N-D de la Paix | (2 ^e dim. 9h 30) | Bè-Apéyémé | Avril 2024 |
| Curia Virgo Potens | (3 ^e dim. 10h 15) | Avédji | |
| Com. Vierge Très Prudente | (2 ^e dim. 9h 00) | Tsévié | |
| Cu. Junior. Vierge Puissante | (1 ^{er} dim. 14h 30) | Lomé CESAL | Mai 2024 |
| Com. N-D des Apôtres | (2 ^e dim. 9h 00) | Cathédrale Atakpamé | |
| Curia N-D de la Victoire | (2 ^e dim. 10h 00) | Wuiti | Juin 2024 |
| Curia Reine des Apôtres | (2 ^e dim. 10h 00) | Bassadji | Juillet 2024 |
| Curia Reine des Prophètes | (2 ^e dim. 14h 30) | Noèpé | |
| Curia N-D d'Afrique | (2 ^e dim. 8h 00) | Tokoin Est | |
| Com. N-D de la Nvllle Alliance | (2 ^e dim. 10h 00) | Hédzranawoé | |
| Comitium N-D du Sacré-Cœur | (2 ^e dim. 10h 00) | Cathédrale Lomé | Août 2024 |
| Curia N-D de la Lumière | (2 ^e dim. 9h 00) | Adamavo | |
| Curia Reine des confesseurs | (2 ^e dim. 9h 00) | Baguida | |
| Curia N-D de l'Assomption | (2 ^e dim. 9h 30) | Hanoukopé | |

| | | | |
|-------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Curia Marie Reine de la Vie | <i>(2^e dim. 10h 15)</i> | Tokoin Doumasséssé | Septembre 2024 |
| Curia N-D de la Foi | <i>(2^e dim. 9h 00)</i> | Avépozo | |
| Com. Reine de l'Église | <i>(2^e dim. 9h 00)</i> | Agoè-Nyivé | |
| Com. Étoile du Matin | <i>(2^e sam. 9h 00)</i> | Cathédrale Aného | |
| Curia Mère du Christ Roi | <i>(2^e dim. 8h 15)</i> | Kodjoviakopé | Octobre 2024 |
| Curia N-D de la Miséricorde | <i>(3^e dim. 8h 30)</i> | Nyékonakpoè | |
| Curia N-D sous la Croix | <i>(2^e dim. 9h 00)</i> | Agbalépédogan | |
| Com. Trône de la Sagesse | <i>(2^e sam. 9h 00)</i> | Vogan | |
| Curia Épouse du St-Esprit | <i>(2^e dim. 9h 00)</i> | Totsi | Novembre 2024 |
| Curia Étoile de la Rédemption | <i>(2^e dim. 8h 30)</i> | Klikamé | |
| Com. Demeure du St-Esprit | <i>(2^e dim. 9h 30)</i> | Tabligbo | |
| Com. Reine des Apôtres | <i>(1^{er} sam. 9h 00)</i> | Cathédrale Dapaong | |

2.4. Présentation des rapports trimestriels des conseils affiliés au Senatus année 2024

| Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 |
|--|--|--|
| Mois de la présentation | | |
| Janvier Avril Juillet Octobre | Février Mai Août Novembre | Mars Juin Septembre Décembre |
| <p>1. Cu. Mère du Christ Roi (<i>Kodjoviakopé</i>)</p> <p>2. Cu. Reine des Prophètes (<i>Noèpé</i>)</p> <p>3. Cu. Reine des confesseurs (<i>Baguida</i>)</p> <p>4. Cu. Marie Mère de la Tendresse (<i>Avénou</i>)</p> <p>5. Cu. Virgo Potens (<i>Avédji</i>)</p> <p>6. Cu. N-D de l'Assomption (<i>Hanoukopé</i>)</p> <p>7. Cu. Reine des Apôtres (<i>Bassadji</i>)</p> <p>8. Cu. Ju. Vierge Puissante (<i>Lomé CESAL</i>)</p> | <p>1. Cu. Reine de la Victoire (<i>Assahoun-Kévé</i>)</p> <p>2. Cu. N-D de la Paix (<i>Bè-Apéyéomé</i>)</p> <p>3. Cu. N-D de la Lumière (<i>Adamavo</i>)</p> <p>4. Cu. Étoile Rédemption (<i>Bè-Klikamé</i>)</p> <p>5. Cu. Épouse du St Esprit (<i>Totsi</i>)</p> <p>6. Cu. N-D de la Foi (<i>Avépozo</i>)</p> <p>7. Cu. Ju. Vierge Puissante (<i>Lomé CESAL</i>)</p> | <p>1. Cu. N-D d'Afrique (<i>Tokoin-Est</i>)</p> <p>2. Cu. Reine de la Famille (<i>Gbényédzi</i>)</p> <p>3. Cu. N-D Miséricorde (<i>Nyékonakpoè</i>)</p> <p>4. Cu. N-D sous la Croix (<i>Agbalépédogan</i>)</p> <p>5. Cu. N-D de la Victoire (<i>Tokoin-Wuiti</i>)</p> <p>6. Cu. Marie Reine de la Vie (<i>Tk. Doumasséssé</i>)</p> <p>7. Cu. Ju. Vierge Puissante (<i>Lomé CESAL</i>)</p> |

| | | |
|--|--|---|
| <p>9. Com. Reine de l'Église (<i>Agoè-Nyivé</i>)</p> <p>10. Com. Marie Porte du Ciel (<i>Adidogomé</i>)</p> <p>11. Com. N-D des Apôtres (<i>Cathédrale Atakpamé</i>)</p> <p>12. Com. N-D d'Afrique (<i>Cathédrale Sokodé</i>)</p> <p>13. Com. Mère Divine Grâce (<i>Sotouboua</i>)</p> <p>14. <i>Légion de Marie du Sénégal</i> : Miroir de Justice (<i>Dakar</i>) et Marie, Mère de l'Univers (<i>Pikine</i>)</p> | <p>8. Com. N-D du Sacré-Cœur (<i>Cathédrale Lomé</i>)</p> <p>9. Com. N-D de Fatima (<i>Cathédrale Kpalimé</i>)</p> <p>10. Com. Vierge Prudente (<i>Tsévié</i>)</p> <p>11. Com. ND du cœur Immaculé de Marie Refuge des Pécheurs</p> <p>12. (<i>Légion de Marie de la Guinée</i>)</p> <p>13. Regia Mère du Bon Conseil (<i>Cathédrale Kara</i>)</p> | <p>8. Com. N-D de la Nvlle Alliance (<i>Hédzranawoé</i>)</p> <p>9. Com Reine des Apôtres (<i>Cathédrale Dapaong</i>)</p> <p>10. Com. Étoile du Matin (<i>Cathédrale Aného</i>)</p> <p>11. Com. Demeure du St-Esprit (<i>Tabligbo</i>)</p> <p>12. Com. Arche d'Alliance (<i>Bè-Kpota</i>)</p> <p>13. Com. Trône de la Sagesse (<i>Vogan</i>)</p> |
| Présentation du résumé des rapports de vérification annuelle des comptes des conseils | | |
| Juillet | Août | Septembre |

III- DISPOSITIONS POUR L'ANNEE 2024

3.1. Extension et renforcement du gouvernement de la Légion

En 2023, le Senatus a poursuivi les travaux d'extension et renforcement du gouvernement sur toute l'étendue du territoire. Ceci a permis la création de nouveaux conseils, d'abord dans le comitium de Vogan avec la création de trois curiae (...) et ensuite à Lomé avec la création de la curia anglophone au foyer Pie XII et par ricochet l'élévation de la curia de la Cathédrale au rang de Comitium pour superviser les travaux de la curia d'Amoutivé et celle anglophone du foyer Pie XII. Le Senatus s'engage à demeurer dans cet élan de renforcement du gouvernement de la Légion au cours de l'année 2024.

- **Territoires ou localités à redynamiser confiés aux conseils de Lomé.**

Après le redéploiement des conseils de Lomé en confiant à chacun d'eux une zone/localité à redynamiser couvrant ainsi tout le territoire de Lomé et de ses diocèses voisins (Aného et Kpalimé), le bilan de l'année 2023 n'est pas des plus encourageants. Nous invitons les conseils en charge à redoubler d'efforts pour que les objectifs visés soient atteints au terme du triennat accordé.

L'exhortation du Senatus au Comitium de Kpalimé à établir une correspondance avec la partie Est de son territoire, notamment Notsè et Tohoun, correspondance que le Senatus pourra appuyer par des travaux d'extension dans la zone est restée sans suite. Le Senatus réitère donc cette exhortation.

Dans le cadre du développement de la Légion dans la partie Nord du pays, un grand pas a été fait en 2023 avec la formation des officiers de conseils dans les diocèses de Sokodé, Kara et Dapaong. Nous allons poursuivre nos efforts en 2024 en appuyant ces conseils par des visites régulières, visites qui

seront couplées de formations des officiers et membres afin d'impacter un tant soit peu leur quotidien légionnaire et susciter plus d'engouement dans le travail apostolique.

Les curiae de Bassadji et d'Avénou qui sont en redynamisation demeurent toujours confiées aux bons soins du Bureau du Senatus.

- **Suivi des praesidia directement rattachés au Senatus et de la Curia junior Vierge Puissante :** Le suivi rapproché du Senatus vis-à-vis des praesidia qui lui sont directement rattachés et de la Curia Junior Vierge Puissante de Tokoin engagé depuis l'an dernier sera maintenu. Le problème de postes vacants a été en grande partie résolu en 2023. Les efforts vont continuer en ce sens en 2024 Les praesidia rattachés en difficultés font depuis un temps l'objet d'un suivi particulier de la part du Senatus.

- **Le recrutement intensif et systématique des auxiliaires** sera encore reconduit : Les auxiliaires constituent l'aile priante de la Légion de Marie. Le Senatus veut voir accroître au cours de cette année encore, le nombre des auxiliaires au Togo car l'effectif actuel est très faible. A cet effet, il est nécessaire pour chaque conseil et praesidium de :

1. Fixer un objectif chiffré en termes de nombre d'auxiliaires à recruter en vue de faciliter l'évaluation en fin d'année ;
2. Mettre l'accent sur le rôle des auxiliaires ;
3. Renforcer et redynamiser le contact avec les auxiliaires ;
4. Promouvoir le rassemblement annuel des auxiliaires au niveau paroissial là où ce genre de rassemblement n'existe pas encore.

- **Renforcement des capacités des comitia existants :** Nous allons en 2024 maintenir par les formations nos efforts de renforcement des capacités envers les comitia de la Cathédrale

de Lomé, de Hédzranawoé, de Bè-Kpota, d'Adidogomé, d'Agoè-Nyivé, de Tsévié, d'Aného, de Tabligbo, de Vogan, de Kpalimé, d'Atakpamé, de Sotouboua, de Sokodé, de Dapaong et de la Regia de Kara.

3.2. Correspondance avec la Légion de Marie du Sénégal et de la Guinée-Conakry

La correspondance avec la Légion de Marie du Sénégal est assurée par le Senatus de Lomé sur décision du Concilium depuis 2002 et celle avec la Légion de Marie de la Guinée-Conakry depuis janvier 2019. Le Senatus va continuer cette tâche de correspondance auprès des deux pays avec fraternité et dévouement.

Sur sa demande, le Senatus va effectuer en 2024, sous la houlette et le financement du Concilium, une visite de travail au Sénégal en début d'année et en Guinée courant juillet-août.

En marge de ces visites, le Senatus va toujours appuyer, en communion avec le Comitium de Dakar et avec l'accord des autorités ecclésiastiques locales, sa proposition faite au Concilium d'élever le Comitium de Dakar au rang de Regia. A cet effet il encouragera le Comitium pour le relèvement du taux de participation des membres aux réunions du Comitium.

Le même travail se fera avec la Légion de Marie de la Guinée-Conakry.

3.3. Tous les efforts à faire par le Senatus pour l'extension de la Légion, le renforcement des conseils affiliés et le développement de la Légion au Togo, au Sénégal, et en Guinée-Conakry sont récapitulés dans le tableau ci-après :

| Localités / Conseils cibles | Travail à faire / Objectifs | Responsables |
|---|--|---------------------------------------|
| Zone de Kpomé (Akadzamé, Dzogblakopé, Sokati, et ses environs) | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. | Curia de Tokoin-Est |
| Zone de Kpomé-Apéyéme et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. | Curia de Tokoin-Wuiti |
| Zone d'Abobo et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. | Curia de Bè-Apéyéme |
| Zone de Noépé et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia d'Amoutivé |
| Zone d'Aképe et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Hanoukopé |
| Zone d'Assahoun | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Comitium de Hédzranawoé et ses Curiae |
| Zone de Kévé et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : créer une curia locale. | Curiae de Nyékonakpoè |
| Zone de Yoméchin et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : créer une curia locale. | Curiae de Kodjoviakopé |
| Zones de Zongo, de Togblékopé et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Comitium d'Agoè-Nyivé |

| Localités / Conseils cibles | Travail à faire / Objectifs | Responsables |
|--|---|---|
| Zone de Kovié | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curiae d'Agoè-Assiyéyé et de Sogbossito |
| Zone d'Adangbé et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia d'Agbalépédogan |
| Zone de Gbatopé et ses environs | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Totsi |
| Zone d'Agbélouvé | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Tokoin-Doumasséssé |
| Zone de Gapé-Centre | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Gbényédzi |
| Zone de Gapé-Akpakpédomé | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. | Comitium de Cathédrale-Lomé |
| Zone d'Anfoin | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Baguida |
| Zone d'Attitogon | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia d'Avépozo |

| Localités / Conseils cibles | Travail à faire / Objectifs | Responsables |
|--|---|--|
| Zone d'Afagnan | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia d'Adamavo |
| Zone d'Ahépé et ses environs (Gati, Zafi et Kouvé etc.) | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia de Klikamé |
| Zone de Gbotó et ses environs (Tokpli et Sikakondji etc.) | Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale. | Curia d'Avédji |
| Zone de Vogán | Renforcement des capacités et appui logistique. | Comitium de Bè-Kpota et ses Curiae |
| Zone de Kpalimé | Renforcement des capacités et appui logistique. | Comitium d'Adidogomé et ses Curiae |
| Zone d'Atakpamé | Appui au Comitium dans les zones en difficultés en vue de renforcer et redynamiser les curiae locales. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |
| Curiae d'Avénou et de Bassadji | Redynamisation ; Renforcement des capacités et appui logistique. | Bureau du Senatus |
| Comitium de Sokodé | Renforcement des capacités et appui logistique. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |
| Comitium de Sotouboua | Renforcement des capacités et appui logistique. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |
| Regia de Kara | Renforcement des capacités et appui logistique. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |

| Localités / Conseils cibles | Travail à faire / Objectifs | Responsables |
|---|---|--|
| Comitium de Dapaong | Renforcement des capacités et appui logistique. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |
| Légion de Marie du Sénégal | Renforcement des capacités des Comitia de Dakar et de Pikine. Appui aux efforts d'extension de la Légion. Suivre la demande aux fins d'élévation du Comitium de Dakar au rang de Regia | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |
| Légion de Marie de la Guinée | Renforcement des capacités du Comitium de Conakry. Appui aux efforts d'extension pour le développement de la Légion. | Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus |

NB : Chaque zone d'extension est confiée aux conseils pour une période de trois (03) ans à compter de l'année 2023.

3.4. Présentation des rapports des zones d'extensions confiées aux conseils de Lomé

| Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 |
|---|--|--|
| <p>1. Cu. N-D d'Afrique <i>(Tokoin-Est)</i></p> <p>2. Cu. N-D de la Victoire <i>(Tokoin-Wuiti)</i></p> <p>3. Cu. N-D de la Paix <i>(Bè-Apéyémé)</i></p> <p>4. Cu. Mère du Rédempteur <i>(Amoutivé)</i></p> <p>5. Cu. N-D de l'Assomption <i>(Hanoukopé)</i></p> <p>6. Com. N-D de la Nouvelle Alliance <i>(Hédzranawoé)</i></p> <p>7. Cu. N-D de la Miséricorde <i>(Nyékonakpoè)</i></p> | <p>1. Cu. Mère du Christ Roi <i>(Kodjoviakopé)</i></p> <p>2. Com. Reine de l'Eglise <i>(Agoè-Nyivé)</i></p> <p>3. Cu. d'Agoè-Assiyéyé et de Sogbossito</p> <p>4. Cu. N-D sous la Croix <i>(Agbalépédogan)</i></p> <p>5. Cu. Épouse du St Esprit <i>(Totsi)</i></p> <p>6. Cu. Reine de la Vie <i>(Tokoin-Doumasséssé)</i></p> <p>7. Cu. Reine de la Famille <i>(Gbényédzi)</i></p> | <p>1. Com. N-D du Sacré-Cœur <i>(Cathédrale-Lomé)</i></p> <p>2. Cu. Reine des Confesseurs <i>(Baguida)</i></p> <p>3. Cu. N-D de la Foi <i>(Avépozo)</i></p> <p>4. Cu. N-D de la Lumière <i>(Adamavo)</i></p> <p>5. Cu. Etoile de la Rédemption <i>(Klikamé)</i></p> <p>6. Cu. Virgo Potens <i>(Avédji)</i></p> <p>7. Com. Arche d'Alliance <i>(Bè-Kpota)</i></p> <p>8. Com. Porte du Ciel <i>(Adidogomé)</i></p> |
| Mois de la présentation | | |
| <p>Janvier</p> <p>Avril</p> <p>Juillet</p> <p>Octobre</p> | <p>Février</p> <p>Mai</p> <p>Août</p> <p>Novembre</p> | <p>Mars</p> <p>Juin</p> <p>Septembre</p> <p>Décembre</p> |

3.5. Suivi des mandats des officiers des conseils et praesidia

Un tableau de suivi des mandats des officiers du Senatus est à tenir à jour. A chaque réunion du bureau, il faut soumettre au président la situation des mandats arrivant à échéance dans 6 mois pour dispositions à prendre. Tous les conseils sont invités à faire de même.

La situation des mandats des officiers du Senatus se présente comme suit :

| Poste | Noms de l'officier | Début de mandat | Fin de mandat |
|----------------------------|---------------------------|--------------------------------|---|
| Direction spirituelle | R.P. Pierre AZIADOMEY | Nommé par l'Archevêque de Lomé | |
| Présidence | Thierry KALESSOU | 08 mai 2022 | 07 mai 2025 (1 ^{er}) |
| Vice-présidence | Moïse EKLOU | 05 juin 2022 | 04 juin 2025 (1 ^{er}) |
| Secrétariat | Joseph AYEYESSOU-FOLLY | 1 ^{er} octobre 2023 | 30 septembre 2026 (1 ^{er}) |
| Secrétariat Adjoint | Matthieu KOUMONDJI | 05 novembre 2023 | 04 novembre 2026 (1 ^{er}) |
| Trésorerie | Robert KOUDJAGO | 02 octobre 2022 | 1 ^{er} octobre 2025 (1 ^{er}) |
| Trésorerie Adjointe | Fr. Roméo DACKY | 07 mars 2021 | 06 mars 2024 (2^{ème}) |

3.6. Collaboration avec d'autres œuvres d'Église spécifiques

Au cours de l'Année 2024, le Senatus poursuivra sa collaboration avec certaines autres œuvres d'Église comme la Fédération des Bureaux et Conseils Diocésains (FBCD) et la Direction Diocésaine des Œuvres et des OPM de Lomé (DDOL) Fédération des Bureaux Diocésains et Conseils Diocésains des associations et mouvements en participant aux réunions de formation, aux rassemblements, à l'harmonisation des programmes, à la présentation de **vœux à Monseigneur** etc. ; la Commission Justice et Paix ; l'Apostolat Biblique ; les Chevaliers de la Charité ; les Pèlerins de Saints Michel pour la Justice Sociale ; etc.

Tous les autres conseils et praesidia du Togo sont encouragés à faire de même.

- **Rencontres de formation de la fédération des bureaux et conseils diocésains de l'archidiocèse de Lomé (FBCD)**

Le Senatus de Lomé, en sa qualité de conseil supérieur de la Légion de Marie qui joue le rôle de conseil diocésain, est appelé à participer comme tous les autres mouvements et associations aux activités de la Fédération des Bureaux Diocésains et Conseils diocésains des associations et mouvements (FBCD) sous l'égide de la Direction diocésaine des Œuvres et des OPM de Lomé. Pour l'année pastorale 2023-2024, les principaux rendez-vous sont intégrés dans le programme général d'activités du Senatus aux tableaux 2 et 3.

3.7. Promotion des causes des candidats légionnaires à la béatification

Le Senatus encourage la tenue d'un registre approprié pour chaque candidat par les praesidia ou conseils ; la formation de groupes de promotion des causes sur les paroisses ; une large diffusion des feuillets de prière pour les causes ; l'organisation dans les paroisses ou doyennés (par les curiae ou comitia) de causeries-débats ou conférences-débats et autres activités de promotion des causes ouvertes aux paroissiens.

Le comité mis sur pied pour la promotion des candidats à la béatification doit sensibiliser et mobiliser les légionnaires pour la prière.

3.8. Financement de la Légion de Marie, procure, projets, terrains, vérification annuelle des comptes, sécurisation des fonds

Importance capitale de la quête secrète : La principale source de financement de la Légion est la quête secrète. La Légion a besoin de fonds pour financer ses activités. Les conseils supérieurs c'est-à-dire le Senatus et les comitia ont des difficultés à remplir convenablement leur rôle d'administration et d'extension. Nous devons insister sur l'importance de la quête secrète faite au praesidium. Les membres doivent donner avec générosité en évitant de considérer la quête secrète comme un geste cérémoniel mais comme une contribution au financement de l'apostolat. Les membres sont aussi encouragés à faire des dons volontaires en espèces ou en nature aux praesidia et conseils pour le financement de l'apostolat légionnaire.

Procure de la Légion : Parallèlement à la réédition en cours du Manuel français, nous devons réveiller et reconsidérer le projet de deuxième édition du Manuel Ewé et faire la promotion de la littérature légionnaire ou catholique disponible. Chaque curia devra disposer d'une procure pour les légionnaires de son ressort. Les comitia en particulier doivent disposer d'une procure digne de ce nom afin de pouvoir mettre les articles légionnaires à la disposition des curiae, des praesidia et des membres. Le Senatus réitère toujours aux comitia sa proposition de contrats de dépôt-vente afin de faciliter l'atteinte des objectifs visés ci-avant.

Projet Maison de la Légion à Baguida : Tous les praesidia du Togo y compris et les légionnaires de la diaspora sont encouragés à apporter leur contribution. **Les travaux de la construction de la maison (salle de réunion et bureaux) vont reprendre dès le début de cette année 2024.** Nous étudierons dans quelle mesure il sera possible de construire une grotte mariale dans un angle intérieur du terrain de Baguida pour favoriser la fréquentation du site et son entretien comme une maison de prière et pour demander le secours de la Sainte Vierge pour la poursuite des travaux.

Terrain de Yometchin : Le site a été localisé et visité en 2023 et les démarches pour un enregistrement officiel et sécurisé au cadastre ont été enclenchées. Il faut impérativement sécuriser ce terrain en 2024. Ce dossier est confié à la Commission Justice et Paix pour un dénouement heureux.

Afin de bien suivre ses travaux et démarches, il sera créé en 2024, une/un commission/comité « **Patrimoine et construction** » qui aura pour mission de superviser les travaux de construction de la maison de la Légion de Marie, les démarches pour la sécurisation des différents domaines de la Légion et l'acquisition d'autres domaines.

Terrains de la Légion dans les autres diocèses : Le Senatus encourage les autres diocèses du Togo à acquérir (par don, legs ou achat) un terrain pour la Légion dans leur diocèse.

Vérification annuelle des comptes : Tous les conseils et praesidia sont encouragés à faire vérifier leurs comptes et à en donner rapport à leurs conseils de tutelle.

Sécurisation des fonds : Il est recommandé aux conseils d'ouvrir des comptes courants ou d'épargne auprès des banques ou caisses d'épargne crédibles de la place avec un système de double signature pour les retraits sur le compte. Il est conseillé de ne pas garder des sommes importantes à la maison chez le trésorier, ni auprès du chargé de la procure, ni auprès du président ni chez aucun autre officier. Il faut envoyer les surplus au conseil supérieur pour le financement général de la Légion.

3.9. Approfondir notre dévotion à la Sainte Vierge, Reine des familles

« L'esprit de la Légion de Marie est celui même de Marie. La Légion aspire particulièrement à imiter sa profonde humilité, sa parfaite obéissance, son angélique douceur, sa prière continuelle, sa mortification universelle, sa pureté immaculée, son héroïque patience, sa céleste sagesse, son amour courageux et oublieux d'elle-même, et surtout sa foi, cette vertu qu'elle fut seule à pratiquer dans toute son étendue et que nul autre n'a jamais égalée. Sous l'inspiration de cet amour et de cette foi de Marie, sa Légion entreprend quelque tâche que ce soit "sans jamais prétexter l'impossibilité, car elle estime que tout lui est permis et possible". (Imitation de Jésus Christ, livre 3:5)» (Cf. Manuel ch. 3).

- **Pratique de la vraie dévotion à la Sainte Vierge**

Nous ferons l'effort de promouvoir spécialement la consécration totale à Jésus, la Sagesse incarnée par les mains Marie selon Saint Louis-Marie De Montfort au sein et en dehors de la Légion. « Il est souhaitable que les légionnaires approfondissent leur à Marie et lui

impriment le caractère qui doit la distinguer, en suivant l'enseignement de saint Louis-Marie de Montfort, exposé sous les titres de "La Vraie Dévotion" ou "L'esclavage de Marie", et qu'on retrouve dans ses deux livres, La Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge et Le Secret de Marie » (Cf. Manuel ch. 6, n° 5).

Tous les conseils et praesidia du Togo sont encouragés à intégrer ce travail dans leur programme annuel. Les conseils et praesidia sont appelés à faire la promotion de la vraie dévotion sur leurs paroisses au cours de l'année. Ils peuvent faire appel à des personnes ressources au niveau du Senatus en cas de besoin. Il est suggéré aux conseils supérieurs de prévoir dans l'année une conférence sur la vraie dévotion, en l'honneur de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, Patron de la Légion par exemple au tour de sa fête liturgique qui est le 28 avril de chaque année comme le fait le Senatus. Il serait intéressant de lancer pour chaque session, un appel l'église pour recruter des candidats aussi parmi les autres paroissiens. Ces appels doivent être appuyés par des contacts individuels avec des paroissiens. Toutefois nul ne doit être obligé de se consacrer.

Calendrier du cheminement individuel et/ou collectif pour la consécration totale à Jésus, la Sagesse Incarnée, par les mains de Marie selon Saint Louis Marie De Montfort : Six choix possibles dans l'année 2024

| Tours | Dates de début | Dates de fin | Dates de la consécration |
|------------------|-----------------------|-------------------------|--|
| 1 ^{er} | 31 décembre | 1 ^{er} février | 2 février : <i>Présentation du Seigneur</i> |
| 2 ^{ème} | 22 février | 24 mars | 25 mars : <i>Annonciation du Seigneur</i> |
| 3 ^{ème} | 26 mars | 27 avril | 28 avril : <i>Saint Louis-Marie de Montfort</i> |
| 4 ^{ème} | 28 avril | 30 mai | 31 mai : <i>Visitation de la Vierge Marie</i> |
| 5 ^{ème} | 13 juillet | 14 août | 15 août : <i>Assomption de la Sainte Vierge</i> |
| 6 ^{ème} | 5 novembre | 7 décembre | 8 décembre : <i>Immaculée-Conception</i> |

Répartition des 33 jours de préparation

| Parties | Jours | Thèmes |
|---------------------|--|--|
| Phase préparatoire | Du 1 ^{er} au 12 ^{ème} jour | Se débarrasser de l'esprit du monde |
| Première partie | Du 13 ^{ème} au 19 ^{ème} jour | Se connaître soi-même |
| Deuxième partie | Du 20 ^{ème} au 26 ^{ème} jour | Connaître Marie |
| Troisième partie | Du 27 ^{ème} au 33 ^{ème} jour | Connaître Jésus-Christ |
| Consécration | Le 34^{ème} jour | Confession, Messe et Communion, Offrande. |

N.B. Les dates de début de la préparation et donc de la consécration doivent tenir compte de la liturgie et non pas des dates calendaires. Par exemple si l'Annonciation est déplacée à autre date autre que le 25 mars, il faut en tenir compte pour le décompte des 33 jours de cheminement afin de faire la consécration le jour choisi par l'Église pour célébrer l'Annonciation qui doit correspondre au 34^{ème} jour du cheminement.

3.10. Prière du chapelet en public pour la paix (Année 2024)

Le Senatus organisera sur une place publique, en collaboration avec quelques paroisses et curiae de Lomé, le 1^{er} samedi de tous les mois de 15 heures à 16 heures, la prière du chapelet pour la paix : la paix dans les cœurs, dans les foyers, dans les villes et villages, dans le pays, en Afrique et dans le monde par l'intercession de Marie Reine de la paix.

| Mois | Jour | Paroisses et Curiae responsables de l'animation |
|----------------|------------------------|---|
| Janvier 2024 | Samedi 6 | Bè-Kpota |
| Février 2024 | Samedi 3 | Adidogomé |
| Mars 2024 | Samedi 2 | Tokoin Wuiti |
| Avril 2024 | Samedi 6 | Adamavo |
| Mai 2024 | Samedi 4 | Nyékonakpoè |
| Juin 2024 | Samedi 1 ^{er} | Tk.-SMU |
| Juillet 2024 | Samedi 6 | Tk. Doumasséssé |
| Août 2024 | Samedi 3 | Paroisse Universitaire |
| Septembre 2024 | Sam. 31 août | Avénou |
| Octobre 2024 | Samedi 5 | Baguida |

| Mois | Jour | Paroisses et Curiae responsables de l'animation |
|---------------|--------------|---|
| Novembre 2024 | Samedi 2 | Agoè-Nyivé |
| Décembre 2024 | Sam. 30 nov. | Hédzranawoé |

N.B : Les Comitia de Lomé sont priés d'organiser avec leurs praesidia directement rattachés et leurs conseils affiliés la prière du chapelet public pour la Paix sur leur territoire respectif.

« Le mois de mai qui vient de commencer est, pour de nombreuses communautés chrétiennes, le mois marial par excellence. Au fil des siècles, il est devenu, en tant que tel, l'une des dévotions les plus chères au peuple, et il a été toujours plus mis en valeur par les Pasteurs comme occasion propice pour la prédication, la catéchèse et la prière communautaire. Après le Concile Vatican II qui a souligné le rôle de la Très Sainte Vierge Marie dans l'Eglise et dans l'histoire du salut, le culte marial a connu un profond renouveau. Et le mois de mai, qui coïncide, au moins en partie, avec le temps pascal, est extrêmement propice pour présenter la figure de Marie comme la Mère qui accompagne la communauté des disciples rassemblés dans une prière unanime, dans l'attente de l'Esprit Saint (cf. Actes 1, 12-14). Ce mois peut donc être l'occasion pour revenir à la foi de l'Eglise des origines et, en union avec Marie, comprendre qu'aujourd'hui également, notre mission est d'annoncer et de témoigner du Christ crucifié et ressuscité, espérance de l'humanité, avec courage et dans la joie ». (Cf. Benoît XVI : Angelus du 6 mai 2010)

Afin de permettre aussi bien aux légionnaires qu'aux autres fidèles de garder cela en mémoire, le Senatus recommande aux légionnaires de prendre diverses initiatives au cours de ce mois en accord avec les pères curés et directeurs spirituels. Il peut s'agir par exemple de l'animation, par la Légion de Marie, du chapelet dans les paroisses et/ou dans les communautés chrétiennes catholiques de base au cours du mois de mai.

3.11. Promotion des pèlerinages légionnaires diocésains

En 2024, le Senatus recommande aux diocèses du Togo d'organiser un pèlerinage marial légionnaire diocésain à l'intention de tous les légionnaires du diocèse.